



En raison du départ à la retraite de sa titulaire actuelle, la ville d'Aigle met au concours un poste de

Délégué.e à la communication 80-100%

Vos Missions

- Contribuer à la mise en œuvre et au respect de la stratégie de communication et de ses principaux objectifs, tant internes qu'externes
- Élaborer, mettre en œuvre et coordonner des plans de communication, en collaboration avec les partenaires internes et externes
- Concevoir, rédiger et tenir à jour les contenus pour divers supports imprimés et numériques
- Gérer les relations avec les médias et d'autres partenaires externes, en collaboration la Municipalité et les chefs-fes de services
- Conseiller et soutenir la Municipalité et les services dans le domaine de l'information, ainsi que proposer des actions de communication
- Assurer la veille des médias et des réseaux sociaux
- Participer à la gestion de toute autre tâche en lien avec la communication
- Conduire les cellules de communication créées au sein d'entités ou à l'occasion de projets spécifiques (gestion de crises et manifestations diverses)

Votre profil

- Master ou diplôme HES en communication ou formation jugée équivalente
- 5 ans d'expérience au minimum dans la communication et/ou le journalisme
- Excellentes capacités rédactionnelles en français
- Solides connaissances du fonctionnement des institutions publiques
- Bonnes connaissances des réseaux sociaux
- Sens aigu des responsabilités et capacité d'autonomie
- Sens de l'organisation et de la planification
- Ecoute, communication et diplomatie
- Créativité et force de proposition
- Rigueur et précision
- Esprit d'ouverture et flexibilité
- Capacité d'analyse et de synthèse de sujets complexes
- Connaissances de la législation en matière d'information
- Disponible pour les situations de crise
- Intérêt marqué pour les institutions et la fonction publiques, ainsi que pour la ville d'Aigle

Entrée en fonction : 1^{er} juin 2025

Les dossiers de candidatures, composés des documents usuels sont à adresser jusqu'au 31 décembre 2024 par courriel uniquement à rh@aigle.ch avec la mention «HR18-24».

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Déléguée à la communication actuelle, Mme Corinne Moesching (024 468 41 10).

Nous accordons une grande attention à la diversité des parcours de vie de nos collaboratrices et collaborateurs. Dans sa politique d'engagement, la Commune d'engage à respecter l'égalité des chances.

Labellisée Cité de l'énergie depuis 2009 et ayant obtenu le label Ville Verte Suisse en 2024, la Commune d'Aigle a une politique climatique ambitieuse notamment dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la préservation de la biodiversité. Dans le cadre de votre fonction, vous contribuez activement à l'atteinte des objectifs fixés et êtes force de proposition